



PREMIER MINISTRE

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 13 octobre 2014

**Discours de Manuel VALLS, Premier ministre
à Créteil
Grand Paris : le temps des réalisations
Lundi 13 octobre 2014**

Madame la ministre, monsieur le ministre,
Monsieur le député-maire, cher Laurent CATHALA,
Monsieur le président et sénateur, cher Christian FAVIER,
Mesdames, messieurs les parlementaires,
Monsieur le président, cher Jean-Paul HUCHON,
Monsieur le président, cher Daniel GUIRAUD,
Mesdames, messieurs les présidents,
Mesdames, messieurs les maires,
Madame la maire de Paris, chère Anne Hidalgo,
Mesdames, messieurs,

Ce n'est pas un hasard si, à l'issue du comité interministériel sur le Grand Paris, nous nous retrouvons, ici, à Créteil, autour de Laurent CATHALA, dans ce lieu où sera bâtie une nouvelle gare.

Ce territoire val-de-marnais est une terre de précurseurs. Je me souviens naturellement du projet de métro automatique ORBIVAL qui a su créer des habitudes de travail en commun, avec Christian FAVIER et Jacques JP MARTIN.

Je me souviens également de l'implication déterminante de Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Philippe LAURENT, Patrick BRAOUEZEC, Jean-Luc LAURENT dans Paris Métropole.

Il y a cinq ans – j'étais alors maire d'Evry – j'ai fait partie des fondateurs de Paris Métropole, cette formidable initiative pour laquelle s'est tant mobilisé Bertrand DELANOË. Mettre autour d'une même table des maires, des présidents d'agglomération, des présidents de département et vous, cher Jean-Paul HUCHON, le président de la Région : voilà la solution dont nous avons besoin pour avancer, au-delà des clivages partisans ou géographiques.

Notre présence, ici, aujourd'hui, marque une nouvelle étape dans la construction du Grand Paris.

La phase de débat, de réflexion, d'élaboration d'un projet collectif était nécessaire. **La consultation internationale, lancée par Nicolas Sarkozy en 2008, a été une étape décisive.**

Le moment est venu de concrétiser le Grand Paris pour les habitants, d'engager sa transformation ; de bâtir une métropole mondiale compétitive et innovante, respectueuse de son environnement. De bâtir, aussi, une métropole plus solidaire.

Le Grand Paris, c'est une grande ambition pour la capitale de la France et les communes environnantes. C'est une grande ambition pour la France. Dans un monde globalisé, qui est aussi celui d'une concurrence accrue entre les grandes villes mondiales, Paris doit cependant franchir une nouvelle étape.

Nous devons passer d'un projet d'infrastructure – le métro automatique – à un projet global d'aménagement.

Réussir demande l'implication de tous : des élus locaux, des ministres qui m'entourent et de l'Etat. C'est sur le terrain, en fédérant et en mobilisant l'ensemble des forces vives que nous devons avancer sur trois priorités.

1. La concrétisation, c'est d'abord l'accélération de la mise en œuvre du Grand Paris des transports.

La première priorité, c'est l'amélioration des conditions de déplacement.

Les transports, c'est essentiel en matière de développement durable, de qualité de l'air, de santé publique.

C'est essentiel, aussi, pour la qualité de vie des 12 millions de Franciliens. Je ne connais que trop les difficultés quotidiennes auxquels ils sont confrontés, dans les RER, et notamment les lignes C et D. C'est essentiel pour la qualité de l'accueil des 60 millions de visiteurs qui, chaque année, viennent en Ile-de-France. Habitants comme visiteurs doivent pouvoir se déplacer plus facilement, plus rapidement, plus confortablement.

Améliorer les conditions de déplacement, c'est important pour l'attractivité. Les pôles économiques du Grand Paris doivent être mieux reliés entre eux. C'est le but notamment de la desserte des aéroports d'Orly et Roissy.

Parler de transports, c'est bien évidemment parler d'égalité entre les territoires. Nous ne pouvons plus accepter que dans l'une des régions les plus riches au monde, des habitants rencontrent tellement de difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui freine d'autant les opportunités professionnelles.

Les transports, c'est enfin un enjeu en termes de créations d'emplois : 15.000 pour la réalisation des différents chantiers. Et plusieurs milliers pour faire fonctionner les nouvelles lignes créées. Je pense aux emplois industriels des sites de maintenance basés à Champigny mais aussi – nous venons de le décider – à Aulnay-sous-Bois, sur les emprises PSA. Ce sont 350 emplois qui seront créés sur ce site.

Le Gouvernement est mobilisé pour le Nouveau Grand Paris des Transports. Il s'agit, grâce au plan de mobilisation élaboré par le STIF et la Région, d'améliorer les réseaux existants, mais aussi de réaliser les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express. Ces réseaux et nouvelles lignes faciliteront les déplacements de banlieue à banlieue.

La majorité précédente avait proposé un premier projet. Il était bancal et partiel car il opposait les initiatives existantes et les institutions. Nous avons voulu agir avec plus de cohérence en développant les coopérations.

Grâce à une mobilisation de l'ensemble des partenaires, les différents chantiers avancent. Et je vois dans le début, aujourd'hui même, de l'enquête publique pour la ligne 16 – qui desservira les quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis – une coïncidence heureuse.

De même, notre présence, ici, témoigne de l'avancement de la future ligne 15 qui sera la première nouvelle ligne réalisée.

Les chantiers avancent. C'est une bonne chose. Mais, dans un monde qui évolue si rapidement, nous ne devons pas perdre un seul instant. Nous devons même aller encore plus vite. Ainsi, nous nous donnons un objectif : que les aéroports d'Orly et de Roissy soient desservis dès 2024 par les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express ; et que le pôle de Saclay soit relié à Orly à cette même échéance.

Le Charles-de-Gaulle Express reliera dès 2023 Roissy à Paris intra-muros.

Pour cela, l'Etat a décidé de mobiliser des financements sans précédent. J'ai entendu, cher Jean-Paul HUCHON, vos remarques. Je vous confirme que l'Etat apportera 1 milliard 400 millions d'euros à la mise en œuvre du plan de mobilisation sur la période 2015-2020.

D'autre part, la Société du Grand Paris – cher Philippe YVIN - financera les études permettant l'accélération de projets structurants. Les habitants les attendent ! Les heures passées dans les embouteillages sont des heures perdues pour tous, et pour notre économie ! L'extension à l'Ouest du RER E, l'extension de la ligne 11 à l'Est, le réaménagement des gares existantes en correspondance avec le Grand Paris Express : telles les sont les urgences !

Je tiens à rappeler l'importance particulière que j'accorde aux schémas directeurs des RER. Ils doivent améliorer le fonctionnement des lignes A, B, C et D. J'ai demandé à la SGP de financer les études nécessaires, notamment pour l'amélioration du nœud ferroviaire de Brétigny qui est une priorité.

Les premières conventions de financement seront soumises au Conseil de surveillance de la SGP dès le mois de novembre.

Afin de sécuriser le financement à long terme de ses projets, la SGP empruntera à des taux avantageux à la Caisse des Dépôts et à la Banque Européenne d'Investissements. Enfin, la Région Ile-de-France se verra affecter, dans le cadre de la loi de finances pour 2015, 140 millions d'euros de recettes nouvelles, pour la réalisation du plan de mobilisation.

Vous le voyez, nous nous donnons tous les moyens d'avancer.

2. La concrétisation, c'est aussi l'intervention concrète pour débloquer la construction des logements.

Après les Transports, la deuxième grande priorité pour ce territoire et ses habitants, c'est le logement.

En Ile-de-France plus qu'ailleurs, le coût du logement pèse sur le budget des familles. Pour beaucoup, se loger est devenu plus qu'une difficulté ; c'est devenu une angoisse.

Cette crise du logement, vous la connaissez toutes et tous. Chaque jour dans vos communes, vous y êtes confrontés. Et c'est pour cela que le Gouvernement agit, aux côtés des maires bâtisseurs.

L'objectif pour l'Ile-de-France, ce sont 70 000 logements construits chaque année.

Mais construire en Ile-de-France n'est jamais simple : les coûts de construction, la densité urbaine, la rareté des terrains et la multiplication des acteurs sont des freins considérables. Nous devons pouvoir les dépasser grâce au plan pour le logement du Grand Paris. La mobilisation du foncier public doit en faciliter la mise en œuvre.

Cinq premiers sites ont été choisis, en lien avec le Conseil régional et en concertation avec les collectivités locales concernées. Une quinzaine d'autres sites à fort potentiel seront annoncés d'ici la fin de l'année. Ils feront l'objet d'une Opération d'Intérêt National d'un genre nouveau, une OIN multi-sites. Cela doit permettre, avec d'autres outils, comme le nouveau programme intégré de logement (PIL), de faire sortir de terre les logements plus rapidement.

Cette OIN s'appuiera sur les outils d'aménagement existants, mais elle nécessite un opérateur qui pilote et coordonne son action. Ce sera la mission de l'Agence Foncière Technique de la Région Parisienne, opérateur historique de l'Etat, renommée Grand Paris Aménagement.

Cette agence sera organisée pour mieux associer les collectivités, et en particulier la Région. L'objectif est d'accélérer, sans mettre en cause, bien entendu, les projets existants. La mission de préfiguration, confiée au président de Grand Paris Aménagement définira les conditions de rapprochement avec d'autres établissements publics d'aménagement. C'est dans ce même souci d'efficacité et de rationalisation que l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France deviendra, au printemps 2015, le seul établissement public foncier de la région.

Renforcer l'offre de logement ne peut se limiter à la seule production de logements nouveaux. L'habitat dégradé doit également faire l'objet d'une action concertée entre l'Etat et les communes. 19 territoires ont été choisis, après appel à candidature des collectivités. L'Etat, en lien avec l'Agence régionale de santé et l'ANAH agira pour y traiter les questions d'insalubrité.

3. Notre ambition doit être de faire du Grand Paris le modèle de la ville de demain.

Faire du Grand Paris une métropole dynamique mais aussi solidaire : c'est la troisième priorité.

L'Ile-de-France, c'est une région qui compte ! Près d'un tiers du PIB de la France ! C'est une métropole dynamique, dont la croissance bénéficie à tout le territoire français. C'est la seule métropole européenne de classe mondiale, avec Londres.

Première région économique d'Europe, deuxième destination européenne pour les investissements étrangers, c'est cependant une métropole dans laquelle la progression de l'emploi (+0,1% par an) n'est pas à la hauteur de son dynamisme économique. Nous devons y remédier.

La ville de demain doit se fonder sur un meilleur équilibre. C'est vrai pour l'architecture et l'aménagement. C'est vrai aussi pour la cohésion sociale. Car, en dépit

des efforts réalisés, les inégalités n'ont cessé d'augmenter. Le territoire se fracture entre ceux qui s'en sortent et ceux pour qui la vie est chaque jour plus dure.

Construire une grande métropole, c'est donc mettre au premier plan les impératifs sociaux : l'attention portée aux plus fragiles et aux territoires en difficultés. Nous ne pouvons continuer à rester impuissants face à de tels déséquilibres entre les territoires, quand la grande richesse côtoie l'exclusion et la précarité ! Si nous voulons renforcer le dynamisme économique de la métropole, nous devons en premier lieu résorber durablement les difficultés sociales et urbaines.

La politique de la Ville doit être au cœur de notre action pour la Métropole. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sera doté de 5 Milliards d'euros.

Notre ambition doit être de faire du Grand Paris le modèle de la ville de demain : innovante et inclusive.

Innovante, grâce notamment au numérique. Le Grand Paris a de nombreux atouts dans ce domaine : des centres de recherche, des incubateurs, des start-ups. Sachons plus encore les valoriser !

Inclusive, parce que nous devons mieux relier les habitants et les acteurs économiques entre eux.

Le Grand Paris ne se construira pas en « clusters » spécialisés. Notre ambition est de construire ces liens qui manquent trop souvent entre les entrepreneurs et la recherche scientifique, entre les grandes entreprises internationales et des PME, entre territoires.

L'Etat contribuera à réunir les acteurs, à unifier leur stratégie. Vis-à-vis de l'Europe, du reste du monde, il nous faut en effet développer la « marque Grand Paris ». La capitale jouit d'une formidable notoriété.

Pour cela, nous associerons Etat et secteur privé dans la conférence des acteurs économiques. Il n'est plus possible aujourd'hui de travailler en ordre dispersé à sa promotion et à l'élaboration de sa stratégie de développement.

Donner de la force économique au Grand Paris, c'est enfin exploiter au maximum les sept pôles de compétitivité franciliens. C'est soutenir les projets qui le structurent. Je pense, ici, au développement du pôle de Saclay, à la Confluence Seine-Oise, à la Défense, et bien sûr au pôle d'Evry, exemplaire en matière d'innovation et santé. Je pense également à Pleyel, à l'aménagement du triangle de Gonesse avec le projet EuropaCity, la Cité de la Gastronomie et le pôle des Ardoines – ici dans le Val de Marne.

Nous devons faire converger l'ensemble de ces initiatives dans un grand Projet métropolitain.

Et moi je vois dans la candidature à l'Exposition universelle 2025 une magnifique opportunité pour l'image dans le monde du Grand Paris et de la France.

Jean-Christophe FROMANTIN et Luc CARVOUNAS ont su fédérer des collectivités et des acteurs économiques. Je veux saluer leur démarche, les remercier, et dire que l'Etat sera au rendez-vous pour soutenir cette grande ambition.

4. Parvenir à une nouvelle gouvernance du Grand Paris pour porter cette ambition.

Transports, logement, développement économique : ces trois priorités, pour se mettre pleinement en œuvre, pourront compter sur une gouvernance clarifiée et simplifiée. C'est l'objectif de la loi MAPTAM, portée par la ministre de la Décentralisation.

Mesdames, messieurs les maires,

Cette mise en mouvement est engagée. La Métropole du Grand Paris naîtra dans moins de 15 mois, en même temps que les intercommunalités renforcées en grande couronne. Mais, vous me l'avez dit : déployer des politiques à l'échelle de la Métropole ne doit pas défavoriser l'action de proximité. On ne peut pas concevoir une métropole de 7 millions d'habitants sur le modèle des autres grandes villes. Je partage cette conviction. Depuis juin, le gouvernement et les élus locaux, dans le cadre de la Mission de préfiguration, travaillent donc pour dessiner des solutions adaptées.

Je prends acte du vote du 8 octobre. Une large majorité, de toutes les sensibilités politiques, s'est formée pour demander une évolution sensible du cadre adopté par le Parlement. Je mesure cependant le chemin parcouru depuis un an. L'idée qu'il faut désormais agir ensemble, mieux répartir les ressources pour construire des projets communs est partagée par tous.

Il appartiendra au Parlement de décider, dans les prochains mois, des évolutions à venir. Mais nous nous rejoignons sur un point important : oui, il faut une plus forte progressivité dans la mise en œuvre des compétences de la Métropole. Entre 2016 et 2020, nous devons organiser cette montée en puissance de la Métropole pour que les compétences en matière de logement, d'urbanisme, de développement économique, d'environnement se doublent de moyens opérationnels. C'est le choix du pragmatisme.

Je partage, également, la volonté de doter les territoires du produit d'une ressource fiscale dynamique. La réflexion autour de la CFE doit être éclairée par des simulations précises. Nous allons y travailler ensemble.

Je note, enfin, le souhait partagé que la Métropole puisse disposer d'un véritable instrument de soutien à l'investissement. C'est un signal important.

Cependant, ne perdons pas de vue les principes de la Réforme territoriale. Certaines des évolutions que vous proposez font débat. Les Français et les habitants du Grand Paris ne comprendraient pas la création d'un échelon supplémentaire, alors que cette réforme vise la simplification ; ils ne comprendraient pas non plus que l'objectif d'harmonisation fiscale et de solidarité soit mis de côté. La création de la Métropole doit permettre à terme le transfert de l'ensemble de la fiscalité économique. Même si, bien évidemment, il faudra du temps.

Je rappelle, par ailleurs, que dans la métropole parisienne, un nouveau mouvement sera nécessaire, car la disparition des Conseils généraux s'imposera ici avec évidence.

Je vous propose donc de recevoir prochainement à Matignon une délégation d'élus pour que le travail se poursuive.

Dans ce qu'on appelle la « grande couronne », le mouvement doit avancer au même rythme. Vous savez tous l'attention toute particulière que je porte à ce sujet.

C'est pourquoi le Préfet de Région a soumis le 28 août un projet ambitieux de schéma de coopération intercommunale. Il vise à donner aux intercommunalités de grande couronne davantage de moyens. Il doit leur permettre de s'inscrire pleinement dans cette grande dynamique pour les territoires. La grande couronne compte de nombreux pôles d'avenir !

La concertation sur ces schémas est en cours, elle est active, vivante même ! C'est nécessaire et compréhensible. Le Gouvernement sera attentif aux résultats. Nous ne pourrions pas accepter un schéma au rabais, qui reporte à plus tard les nécessaires regroupements.

Pour tenir compte d'éventuelles difficultés, liées à l'émergence de ces pôles, je vous annonce que le Gouvernement aidera les nouvelles intercommunalités, par des contrats de projets. Ce sont des contrats de développement d'intérêt territorial, qui permettront d'accompagner le processus de convergence entre les structures qui se regroupent.

Mesdames, messieurs,

Le Grand Paris, c'est l'expression d'une ambition. Celle des élus et des responsables publics. Mais aussi celle des habitants qui sont une force incomparable dans la réussite de ce projet.

Je sais que, depuis les autres régions de France, on observe la construction de la Métropole avec interrogation. Le particularisme francilien n'est pas toujours aisé à comprendre ... Mais, quand on est ici, à Créteil, une ville de 90 000 habitants, on comprend bien que cette commune est bien davantage que la banlieue de Paris. Elle est elle-même un centre, un lieu créateur de dynamisme, d'énergie, de projets. Elle est un des symboles de tous les potentiels de ce grand territoire francilien.

Alors, pour construire la Métropole, il faut une politique de petits pas. Des petits pas concrets, qui ne laissent aucun habitant, aucun élu, aucun acteur économique au bord du chemin.

Ces avancées concrètes et cohérentes, pour les transports, le logement, la stratégie économique, et les institutions, nous permettent maintenant de franchir un grand pas. Il est temps de passer des promesses à la concrétisation. Les projets doivent maintenant sortir de terre.

Vous connaissez ma méthode : faire briller la Métropole dans le monde nécessite l'implication de chacun d'entre nous. Vous le voyez, vous pouvez compter sur la mobilisation du Gouvernement. Et, avec vous tous, je sais pouvoir compter sur notre travail, notre ambition, notre volonté commune, pour faire de ce Grand Paris, une grande avancée pour toute la France.